

**RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
Honneur – Fraternité – Justice

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

**SOCIÉTÉ NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
(SONADER)**

**AVIS NATIONAL DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
N° 002/CPMP/SONADER/MA/2025**

**(CPMP-SONADER)**

La Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER) compte financer sur ses ressources propres, au titre de l'exercice 2025, le recrutement, d'un consultant pour « (i) LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU MARIGOT DE SOKAM SUR UN LINEAIRE TOTAL DE 34 KM ET (ii) ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE QUATRE STATIONS DE POMPAGE DANS LA WILAYA DU TRARZA ».

Les prestations seront confiées après sélection à un consultant. Les services de consultants/prestation à réaliser (« Services ») comprennent les travaux de terrassement sur axes hydrauliques, de génie civil ainsi que la fourniture et travaux d'équipements électriques et hydromécaniques exécutés par les entreprises. Le contrôle des travaux comprend entre autres : le contrôle des activités menées par les entreprises pour le bon démarrage et l'exécution des travaux sur le chantier ; l'examen et l'approbation des plans d'exécution, des dessins et notes de calcul ; la vérification contradictoire et l'approbation de l'implantation des travaux ; la vérification et l'approbation des origines, de la provenance et de la conformité des matériaux de construction ; la vérification des décomptes provisoires et définitifs des travaux établis par les entreprises ; les propositions de préparation des réceptions provisoires et définitives au Maître de l'Ouvrage sur demande des entreprises ; examen et approbation des plans de gestion environnementale et sociale ainsi que les mesures d'Hygiène et de Sécurité et santé de chantiers, suivi et contrôle de la mise en œuvre et la vérification de la conformité des plans de gestion environnementale et sociale et des mesures d'Hygiène et de Sécurité et santé de chantiers, la production des rapports d'avancement périodiques spécifiques et finaux des travaux.

La SONADER, invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services **au cours des Dix dernières années**. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- **Les références générales** : elles concernent toutes les références fournies et attestées relatives à des prestations de contrôle de travaux de terrassement, de génie civil et d'équipement **(20 points)** Le candidat sera apprécié suivant l'importance et la qualité des références fournies
- **Les certifications** ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 **(10 points)**

- **Les références spécifiques pertinentes** sont toutes celles fournies et attestées relatives à des prestations de contrôle des travaux d'aménagements et d'équipements hydroagricoles ou de nature, d'envergure et de complexité d'aménagements similaires entre autres on peut noter les travaux de : (i) terrassements des axes hydrauliques/émissaires et grands canaux (curage ou faucardage ) (40 points); (ii) de génie civil d'ouvrages sur marigots et grands canaux,( 15 points) et (iii) d'installation d'équipements hydromécaniques, électriques et électromécaniques station de pompage( 15 points).

**Les expériences prises en compte** sont celles attestées et réalisées au cours des dix dernières années. Les preuves de réalisation des prestations doivent être accompagnées par la page de garde et la page de signature du contrat.

**Le candidat sera apprécié** suivant l'importance et la qualité des références présentées. Seules, seront pris en compte, les références attestées d'exécution de contrats analogues, d'expériences dans des conditions semblables.

**Le consultant sera sélectionné** suivant la méthode fondée sur la qualification du consultant (QC) telle que décrite dans le code des marchés publics.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sur la base d'un accord de groupement solidaire.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous (**Société Nationale pour le Développement Rural (SONADER)**, sise sur la Route Nationale1, LOT Z I 7BIS, B.P. 321, Arafat - Nouakchott, Tél : 00 (222)45 25 21 61.

- du Lundi au Jeudi : de 9 h à 16 h GMT

- le Vendredi : de 9h à 12 h GMT.

Les manifestations d'intérêt écrites en français sous forme d'original et 2 copies en plus d'une version numérique doivent être déposées à l'adresse ci-dessus (**seule adresse autorisée**) en personne ou par courrier électronique au plus tard le : **17/03/2025 à 12h TU (heure locale)**.

Nouakchott, le 04/03/2025

**Le Directeur Général de la SONADER**

**Hamada DIDI SID 'AHMED**

